

Le ministère
de la Culture
présente



www.cestmonpatrimoine.fr #cestmonpatrimoine

Vacances
scolaires
2019



CONCOURS PHOTOS

Vous êtes médiateur, animateur, encadrant d'un groupe d'enfants ou d'adolescents et vous participez à « C'est mon patrimoine ! » ?

Du 8 juillet au 30 août 2019, jouez avec votre groupe d'enfants ou adolescents et gagnez un abonnement aux magazines **Astrapi ou **Okapi** pour la structure d'accueil que vous représentez.**

**Prenez des photos de votre atelier, visite ou activité
« C'est mon patrimoine ! »**

Envoyez-les **avant le 30 août** sur contact.cestmonpatrimoine@culture.gouv.fr en indiquant vos coordonnées, le nom de votre structure d'accueil et le projet auquel vous avez participé. Merci de vérifier les autorisations de droit à l'image des enfants photographiés.

*Un jury sélectionnera les 2 images gagnantes le 5 septembre.
Elles seront ensuite partagées sur les réseaux sociaux du
ministère de la Culture !*

Règlement complet sur le site
www.cestmonpatrimoine.fr